

Bureau Fédéral

Réunion des vendredi 4 et mercredi 9 février 2022

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président

Mmes Agnès FAUCHARD (le mercredi), Carole FORCE (le mercredi), Nathalie LESDEMA, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME (le mercredi).

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER (le mercredi), Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER (le mercredi) et Alain SALMON

Excusés : Mmes Agnès FAUCHARD (le vendredi), Carole FORCE (le vendredi) et Frédérique PRUD'HOMME (le vendredi).

MM. Stéphane KROEMER (le vendredi), Yannick OLIVIER (le vendredi)

Invité : M. Paul-André TRAMIER (le mercredi)

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD et Léa DUMAS

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Christophe AMIEL, Tahar ASSED, Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS

N°	Annexes
1	Annexe 01 - 2022-02-04 BF Point au National - V1 JPS
2	Annexe 02 - 2022-02-04 BF Projet CDFAS FFBB LIDF VFIN
3	Annexe 03 - 2022-02-04 BF 6-DAJI Presentation VFIN
4	Annexe 04 - 2022-02-04 BF 4-PCT-PrésentationBF-VFIN
5	Annexe 05 - 2022-02-04 BF 2-PFE Présentation CFT-OFF-CFDA-CFE VFIN
6	Annexe 06 - 2022-02-04 2 PFE note sur la strategie de professionnalisation VFIN
7	Annexe 07 - 2022-01-31 Charte des Officiels 2021-2022-Projet de mise à jour des dernières dispositions votées -BVR - APR -VFIN
8	Annexe 08 - Nommage des competitions 3x3-VFIN
9	Annexe 09 - 2022-02-04 BF-7-3x3-CANDIDATURE OPEN PLUS SL ADS VFIN
10	Annexe 10 - 2022-02-04 BF-7-3x3 COUPE DE FRANCE 3x3 ENTREPRISES VFIN
11	Annexe 11 - 2022-02-04&09 BF Secrétaire Général VFIN
12	Annexe 12 - 2022-02-04 BF Surclassement Hors règlement SOUFFEZ Massilia SHD VFIN
13	Annexe 13 - 2022-10-04-perequation 20-21 VFIN
14	Annexe 14 - 2022-02-04 BF 1-HN-valorisation2021 VFIN
15	Annexe 15 - 2022-02-04 BF 5-CF5x5 Répartition des places et cahiers des charges Championnats de France U15 Elite et U18 Elite (Saison 2022-2023) - VFIN
16	Annexe 16 - 2022-02-04 BF 5-CF5x5 Finales à 6 Nationale 3 - Label UM - VFIN
17	Annexe 17 - 2022-02-04 BF 5-CF5x5 Coupes de France Robert Busnel et Joë Jaunay (conditions de report - COVID) - VFIN
18	Annexe 18 - 2022-02-04&09 BF HN CF Traitement d'urgence des réclamations VFIN
19	Annexe 19 - 2022-02-04 BF 5 VxE AST Pratiques VxE - Labels - Clip MB V7
20	Annexe 20 - 2022-02-04 BF 5 VxE Annexe labels du 08-01 au 28-01-2022

21	Annexe 21 - CLIP-MICRO BASKET VFIN
22	Annexe 22 - 2022-02-04 1-HNC BF Point général_V1
23	Annexe 23 –2022-03-11&16 BF DCT CF Clubs VFIN

Vendredi 4 février 2022

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT : nous avons passé la barre des 603 000 licenciés dont 510 210 licences clubs. Certains Comités Départementaux ont même atteint des niveaux de licenciés record. C'est de bon augure pour la suite, même si nos clubs manquent cruellement de bénévoles, qu'ils ont perdu en grand nombre durant la pandémie.

Cela ne les empêche pas de faire un excellent travail, à l'image du club de La Chapelle Cintré Basket auquel il a remis un Label Citoyen et un label EFMB.

2. Présidence

a. Point au national

Jean-Pierre SIUTAT : tour d'horizon des différents dossiers en cours sur le plan national (voir l'annexe 1)

- La Proposition de Projet de Loi visant à démocratiser le sport en France dont il détaille les principales évolutions sur les titres 1, 2 et 3
 - Il souligne que la limitation du nombre de mandats des présidents de fédérations françaises va affaiblir leur influence au niveau international.
 - Cette limitation concerne également les Présidents des Ligues Régionales. Il rappelle qu'il est déjà de plus en plus difficile de trouver des bénévoles à ces niveaux et redoute que cela ne complique davantage les choses.
 - Il craint que l'obligation de représentants des joueurs, entraîneurs et arbitres, désignés au sein des instances, ne remplacent des membres élus actifs sur une ou plusieurs commissions.
 - La disposition concernant les Outre-mer, donnant la possibilité pour les comités sportifs et ligues ultramarins d'organiser des compétitions régionales, de constituer des équipes en vue de participer à ces compétitions et d'intégrer des organisations internationales, dès lors que la fédération nationale à laquelle ils sont affiliés ne s'y oppose pas, est problématique. En effet, certains athlètes pourraient souhaiter représenter leur territoire plutôt que la France lors de compétitions internationales, mettant les Fédérations qui s'y opposeraient en grande difficulté, allant même jusqu'au retrait de la délégation. Cela serait d'autant plus problématique pour certains sports individuels pour lesquels la Guadeloupe ou la Martinique sont des viviers de jeunes talents.
 - Ce projet de loi sera étudié en séance publique par les députés le mercredi 9 février
- La situation sanitaire
 - Les joueurs étrangers n'ayant pas de Pass Vaccinal complet pourraient être autorisés à venir jouer en France sous certaines conditions
- Le Pass'Sport
 - Il est rappelé le nombre important de bénéficiaires pour le basketball qui se positionne en 2ème place après le football
 - Un groupe de travail a été mis en place pour préparer la prochaine campagne
 - Une réflexion est en cours quant à l'utilisation du reliquat de la saison 2021-2022
- Les pertes de licences par collège et par groupe entre l'année 2019 et l'année 2021
 - Étude menée par le CNOSF
 - Concernant le Basket, Thierry BALESTRIERE entrera davantage dans les détails lors de son intervention
- Le PSF et le plan de relance 2022

b. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT :

- L'Équipe de France Féminine, privée de joueuses touchées ou blessées, partira à Belgrade la semaine prochaine afin de participer aux matchs de qualification à la Coupe du Monde 2022. Les règles sanitaires rendent ce déplacement compliqué.
- Un Comité Exécutif de la FIBA s'est tenu l'avant-veille, durant laquelle a été proposée la création d'une nouvelle compétition de basket féminin à partir de 2024, dans laquelle 4 équipes par continent seront retenues afin de constituer une Coupe du Monde « B ». Le vainqueur de cette compétition se qualifiera pour les matchs de qualification du groupe « A ».
- Les compétitions 3x3
 - La FFBB est en discussion avec la société potentiellement organisatrice d'un Master en France.
 - Un courrier officiel a été adressé à Andreas ZAGKLIS, Secrétaire Général de FIBA
 - La FFBB a besoin d'avoir des lieux de compétition les mieux « rankés » possible afin d'optimiser indirectement les chances de qualifications de nos équipes aux Jeux.
 - Il convient d'organiser en France des compétitions FIBA, type Master ou Quest, ce qui permettrait, non seulement, de développer le 3x3, mais également à nos joueurs et joueuses de marquer des points indispensables à leur qualification.

Il est donc nécessaire de contrôler l'organisation des grandes compétitions en France, Master, Quest, Circuit Pro 3x3, etc.

c. Covid - situation sanitaire

Alain SALMON : le nombre de demandes de reports de rencontres a diminué par rapport aux deux semaines précédentes. Les clubs ont moins de cas positifs au sein de leurs effectifs et ont bien intégré le nouveau protocole de report de rencontres, ce qui facilite les choses. De plus, les clubs ont également une forte envie de jouer.

La marge de manœuvre de la commission Fédérale 5x5 est très restreinte en matière de reprogrammation de matchs, surtout en NM1 où la compétition se déroule en deux phases.

Il est cependant bien plus optimiste que lors de la vague épidémique précédente et pense que les compétitions pourront aller à leur terme.

Stéphanie PIOGER rappelle que lors du Bureau Fédéral du 14 janvier dernier, il a été validé les dérogations aux règlements pour les cas covid.

Dans ce cadre, il est rappelé et confirmé par le Bureau Fédéral la non-rétroactivité de ces dérogations.

d. Point des projets fédéraux

Jean-Pierre SIUTAT : souhaite un calendrier de réalisation des projets phares de cette mandature dans la perspective de :

- Poursuivre le développement du basket français
- Préparer les Jeux de 2024
- Préparer l'après 2024

Sur la base du recueil détaillé des projets, sous-projets et tâches, 5 projets phares seront retenus pour chacune des 7 délégations, 5 sur les dossiers du Président, 5 sur ceux du Secrétaire Général, 10 pour la DTN/DG/AGF et 3 sur chaque filiale. Soit un total de maximum 72 projets phares.

Ce calendrier sera finalisé lors du Séminaire CODIR qui aura lieu du 7 au 10 mars, puis soumis à la validation du Bureau Fédéral du 11 mars.

Une communication sera ensuite faite au Comité Directeur suivant puis aux Ligues Régionales et Comités Départementaux.

Thierry BALESTRIERE : les ressources internes doivent être mesurées et valorisées économiquement pour chaque projet.

Jean-Pierre SIUTAT : a rencontré, accompagné de Christian AUGER et Alain CONTENSOUX, le Vice-Président en charge des Sports du département du Val d'Oise ; ce département souhaite mettre en place une structure de qualité pouvant accueillir des équipes de 3x3 d'envergure internationale. Pour cela, il souhaite rénover le CDFAS existant et l'agrandir.

La Présidente du Département a donné son accord pour la poursuite de l'étude du projet avec la FFBB, autour d'un complexe composé d'une Maxi Hoops, un gymnase connecté FIT Arena, des terrains extérieurs de 3x3 couverts, et une salle pouvant accueillir une équipe professionnelle (dotée d'une salle vidéo, espace kiné, espace coachs, etc.).

Cette nouvelle structure permettrait également la pratique du 3x3 tout au long de l'année, sous forme d'une académie (voir l'annexe 2).

3. Délégation Marque

a. Point général

Raymond BAURIAUD :

- Les sites où se dérouleront les rencontres de l'Equipe de France ont été annoncés :
 - Vendespace le 4 juillet
 - Accor Arena le 25 Août
 - Pau le 11 novembre

Deux sites restent à attribuer cette année, qui sont ceux de l'Equipe de France féminine au mois de novembre.

- Les alertes billetterie ont été lancées pour ces sites.
- La communication autour du rassemblement de l'Equipe de France féminine qui a lieu dès aujourd'hui a commencé, avec des actions presse et médias prévues à Belgrade la semaine prochaine. Le contexte sera difficile, l'équipe étant sous bulle sanitaire.
- Tous les matchs seront diffusés sur France 4, et ce malgré les Jeux Olympiques d'hiver.
- Une communication sera faite autour de la 4^{ème} qualification de Rudy GOBERT au All Star Game.
- Un accord a été trouvé avec la FIBA quant à l'organisation du Trophy Tour : la France accueillera le Trophée et le présentera au public lors du match de l'Equipe de France à l'Accor Arena le 25 août.
- Un partenariat a été signé avec le groupe « L'Equipe » pour les Finales de la Coupe de France : il y aura un plan média important dans l'Equipe, des bandes annonces à la télévision et sur leur site internet. Cependant, cela nécessite d'avancer la programmation des matchs de 2 heures. Par conséquent :
 - Les U17 masculins joueront à 12h00
 - Les U17 féminines joueront juste avant. Si elles ne peuvent pas faire l'aller-retour dans la journée, une nuitée sera prise en charge le vendredi soir
 - La Finale Femmes aura lieu à 14h30 (en direct sur L'Equipe)
 - La Finale Hommes aura lieu à 17h00 (en direct sur L'Equipe)
- Un partenariat a été conclu avec MCS Basket, la plateforme qui diffuse les compétitions de clubs : certains matches des 8^{ème} de finales de la Coupe de France seront télévisés, ainsi que les ¼ de finales à Trélazé et les ½ finales.
Les frais de production seront pris en charge par le partenaire.
- Nécessité de bien connaître les équipes finalistes avant la fin du mois de mars.
- La FFBB sera partenaire d'un évènement au Stade de France qui lie l'Esport, le sport et l'Entertainment
- Certains contrats « Passion Clubs » vont être supprimés afin de rendre le programme harmonieux avec l'offre qui sera proposée sur BeSport pour les clubs.
- La boutique échange actuellement avec le HNO afin d'élaborer les nouvelles tenues d'arbitres.
- La partie communication et marketing autour du circuit pro 3x3 avance très bien : un nom va être arrêté, un logo, une offre sponsors va être mise sur le marché.

Une société a été créée avec l'agence RNK, un comité de pilotage et des groupes de travail sont en place. Le calendrier est en cours d'élaboration, ce circuit pro se déroulerait en hiver, en intérieur.

- Concernant l'Open de France à Reims, un accord a été signé avec France 3 Grand-Est et le Journal de l'Union pour la médiatisation de l'évènement.

4. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER :

- Concernant la filiale Play In
 - Le mois de décembre s'est plutôt bien passé dans les 3 structures et des évènements ont eu lieu avec les Comités Départementaux ou Ligues Régionales locaux.
 - Les parties libres de la Hoops de Lille vont être sous-louées.
 - Un Conseil d'Administration sera organisé afin de faire valider un contrat de franchise qui sera ensuite présenté en Bureau Fédéral
- Concernant le suivi du Cash-Flow de la Fédération, nous sommes dans les prévisions.
- L'opération offrant la licence gratuite à 40 000 nouveaux adhérents actifs sera reconduite la saison prochaine.
- La Fédération a deux comptes : historiquement nous avons un compte au Crédit Mutuel, nous en avons désormais un autre à la Caisse d'Epargne.
- Un débat devra avoir lieu concernant les bracelets de fidélisation des jeunes licenciés : il avait été décidé par le Bureau Fédéral que la Fédération les financerait à hauteur de 100% la 1^{ère} année, de 50% la 2^{ème} année le reste étant à la charge des Comités Départementaux et que ces derniers prendraient l'intégralité des coûts en charge à partir de la 3^{ème} année. Il souligne la grosse progression des jeunes licenciés, une commande sera donc passée pour pallier au manque de bracelets pour cette année. Ensuite, il s'inquiète de la volonté des Comités Départementaux à régler les factures qui vont leur être adressées.

Une discussion s'engage.

Ce point sera abordé en réunion de zones afin de rappeler ce qui a été décidé en Bureau Fédéral et Comité Directeur sur ce sujet.

b. Information Commission mise en concurrence Assurance

Avis de la commission de mise en concurrence sur le dossier des assurances,

Jean-Pierre HUNCKLER et Christophe AMIEL informent le Bureau Fédéral que les dossiers présentés ont été étudiés et présentent des qualités. Certains candidats ont été invités à présenter des observations orales.

Jean-Pierre HUNCKLER remercie Didier LOISEAU et Christophe ZAJAC (Henner Sports) pour leur appui technique sur ce dossier. Il remercie également l'ensemble de la Commission pour le travail effectué.

Le Bureau fédéral décide de transmettre au prochain Comité Directeur, le choix de désignation de l'assureur pour les prochaines quatre années à partir du 1^{er} juillet 2022.

5. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER : présente le Protocole Sanitaire COVID 19, un point étape sur l'avancement de la mise en place de l'Accord Sectoriel , de l'Honorabilité et enfin sur la participation des joueurs transgenres aux compétitions (voir l'annexe 3).

b. Réflexion sur les chevauchements calendaires entre licence et pass

Stéphanie PIOGER : présente des réflexions sur les problématiques liées aux chevauchements calendaires entre licence et pass (voir la suite de l'annexe 3).

Une discussion s'engage.

Il en ressort que la question de la continuité des garanties d'assurance sur la période estivale (juillet/août) sera étudiée avec l'assureur fédéral.

Etant à rappeler que les joueurs seront incités à renouveler leur licence début juillet afin qu'il n'y ait pas d'interruption de licence et donc de garantie(s) d'assurance. Il est également demandé de mener une réflexion sur une « extension plus » allant au-delà du 30 juin.

Le point sera à évoquer pour le Bureau Fédéral / Comité Directeur du mois d'avril prochain pour une effectivité potentielle cet été.

c. Modifications règlementaires

Stéphanie PIOGER propose les modifications règlementaires suivantes (voir la suite de l'annexe 3) :

- Réécriture de l'article 429 des règlements généraux en intégrant un tableau pour une meilleure lisibilité et application des dispositions

Validation Bureau Fédéral.

Concernant l'article 2.3 sur les Organes disciplinaires de 1^{ère} instance, il est proposé une évolution des compétences des organismes disciplinaires de 1^{ère} instance pour une meilleure lisibilité (annexe 3) :

- Le retrait de la compétence exclusive de la Commission Fédérale de Discipline (CFD) pour tous les dossiers :
 - En lien avec des propos racistes et/ou discriminants dans les championnats régionaux et départementaux.
 - Pour tout incident survenu à l'occasion d'une rencontre amicale d'un niveau régional ou départemental
- Précision sur la compétence de la Commission Fédérale de Discipline : pour tout incident survenu à l'occasion d'une rencontre amicale d'un niveau fédéral (plus haut niveau d'une des 2 équipes)
- Actualisation de l'article 504.4 RG sur la compétence des instances disciplinaires en cas d'incident lors d'un match amical
- Rappel en lien avec l'article 401 RG : obligation d'être licencié lors d'un match amical

Sur la transmission des dossiers relatifs à des propos racistes et/ou discriminants dans les championnats régionaux et départementaux, après débat, le Bureau Fédéral est en accord pour cette modification. Cela étant, une formation devra être organisée sur cette thématique auprès des Commissions Régionales de Discipline

Validation du Bureau Fédéral.

Concernant l'article 10 RDG relatif aux saisines et instructions, des précisions sont apportées pour clarifier la saisine des organismes disciplinaires au regard de leur compétence (fédérale ou régionale)

Validation du Bureau Fédéral.

Elle propose une réorganisation des infractions disciplinaires de l'annexe 1 relative aux Incidents et Infractions :

- Réorganisation de l'Annexe 1 par thématique
- Intégrer dans l'Annexe 2 des Règlements Sportifs Généraux (RSG) les fondements du Règlement Disciplinaire Général relatifs à la participation d'un licencié

Sur ce point des travaux seront menés avec la CF 5x5

Validation du Bureau Fédéral.

Adaptation, précision de l'Annexe 2 des RSG avec un transfert de compétence pour l'infraction de « Représentation deux clubs au cours d'une même saison » à la Commission Fédérale 5x5.

Validation du Bureau Fédéral.

Par ailleurs, Stéphanie PIOGER informe que des travaux sont actuellement en cours avec le Ministère des Sports et l'ensemble du mouvement sportif pour une modification du règlement disciplinaire type qui date de 2017.

Des travaux ont été initiés, le calendrier envisagé par le Ministère des Sports serait pour une mise en application la saison prochaine 2022-2023.

Stéphanie PIOGER présente des évolutions législatives et réglementaires (conditions de mise à disposition de certains produits en plastique à usage unique) impactant les règlements fédéraux (voir la suite de l'annexe 3) et propose en conséquence les modifications réglementaires suivantes :

- Supprimer dans l'ensemble des règlements l'obligation de mise à disposition de bouteilles d'eau
- Prévoir dans les règlements, en lieu et place, l'obligation de mise à disposition de point d'eau
- Simplification réglementaire :
 - Prévoir cette nouvelle obligation uniquement dans les Règlements Sportifs Généraux (suppression de l'obligation dans les règlements Haut Niveau des Clubs) ;
 - Supprimer les doublons dans les règlements

Il est rappelé que ces nouvelles mesures issues de la loi concernent tous les acteurs de notre discipline (joueurs, arbitres, officiels...)

Validation du Bureau Fédéral.

Stéphanie PIOGER propose de transférer la règle relative au brûlage prévue à l'article 434 des Règlements Généraux vers les Règlements Sportifs Généraux.

Et indique pour information que des travaux sont en cours sur la rédaction des règles de brûlage avec la Commission Fédérale 5x5.

Validation du Bureau Fédéral.

6. Délégation Clubs & Territoires

Pierre DEPETRIS fait un point étape sur le déploiement de BeSport sur l'ensemble du Territoire (voir l'annexe 4).

Il présente ensuite un point d'avancement sur les différents dossiers des Commissions de sa Délégation (voir la suite de l'annexe 4) :

- Collectivités locales et INFRA
 - Concernant le projet #5000 équipements, sur 100 structures, 70 ont répondu et au total 448 projets ont été identifiés.
 - Les Comités Départementaux n'ayant pas répondu ont été relancés.
 - L'année de réalisation des projets doit être qualifiée (2022, 2023 ou 2024)

Jean-Pierre SIUTAT : précise que la « salle connectée » qui sera prise en charge sera la salle autonome connectée. Et uniquement en zone QPV et ZRR. De plus, les buts mobiles remorqués ne seront pas financés dans le cadre du plan 5000 sauf s'ils sont associés à un terrain mobile.

Il souhaite qu'un retour soit fait aux collectivités qui ont fait des demandes et que les rappels des principes soient faits.

- Territoires

Pierre DEPETRIS : une réunion de la Commission Fédérale Territoires aura lieu le 5 mars 2022. La Commission Fédérale des Finances sera interrogée afin d'avoir des données chiffrées concernant les Comités Territoriaux.

- Outre-Mer et Corse

Pierre DEPETRIS : un point a eu lieu avec les Zones Guymargua et Océan Indien le 31 janvier dernier :

- Mayotte a commencé les compétitions
- La zone GuyMarGua va commencer à partir du mois de mars

- Clubs

Gérald NIVELON invite les participants à consulter la partie 2 de l'annexe 4, où ils pourront trouver un état des lieux des différentes formes de pratiques proposées par les clubs.

Il présente les demandes d'affiliations de l'Association Sportive Basket Activity et de l'Association Sportive Payns Basket.

Validation du Bureau Fédéral.

Gérald NIVELON propose une modification de la procédure de demande d'affiliation dans le but de la simplifier (voir la suite de l'annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral.

Il présente, pour validation des principes avant poursuite des travaux, les règles de Rattachement Territorial d'Equipe ou de Club (voir la suite de l'annexe 4).

Accord du Bureau Fédéral.

Il propose ensuite, pour validation des principes avant poursuite des travaux, les évolutions des Coopérations Territoriales de Clubs pour la saison 2023-2024 (voir la suite de l'annexe 4).

Le Bureau Fédéral souhaite que ce sujet soit abordé en Comité Directeur avec la présence des Présidents de Ligues Régionales.

- Société et Mixités

Point sur l'actualité de la Commission (voir la suite de l'annexe 4).

- Projet Sportif Fédéral

Pierre DEPETRIS rappelle les principes de la composition des Sous-Commissions Régionales et les propositions de cadrage :

- Pas de salariés de la FFBB dans les compositions des sous-commissions régionales
- Un expert par thématique
- Un instructeur pour au plus 2 dispositifs.

Il demande si la présence de membres du Comité Directeur dans les Sous-Commissions Régionales est autorisée.

Le Bureau Fédéral confirme que oui, rien ne s'y oppose.

Il présente la Composition de la Commission PSF , son groupe de Pilotage et le groupe adhoc pour la gestion des demandes au titre de la professionnalisation.

Validation du Bureau Fédéral.

Jean-Pierre SIUTAT signale que dans de nombreuses fédérations il y a un important renouvellement des dirigeants de clubs et s'interroge sur le cas de nos clubs. Il souhaite que ce paramètre soit pris en compte dans notre manière de communiquer avec nos dirigeants.

7. Délégation Formation & Emploi

a. Point Général

Christian AUGER : fait un point général des dernières actualités de la délégation Formation et Emploi (voir l'annexe 5). La réunion du Comité Stratégique du 29 janvier a été particulièrement enrichissante : une réflexion y a débuté sur les besoins en formation pour les années à venir.

Il en est ressorti qu'il y avait un besoin important pour les dirigeants d'un module de formation d'accueil ainsi que d'accompagnement. Cela devrait être moderne, pas trop chronophage et

concernerait non seulement les présidents de clubs, mais aussi les nouveaux présidents de Ligues Régionales et Comités Départementaux.

Il présente la note sur la stratégie de professionnalisation (voir la suite de l'annexe 5 et l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral.

b. Commission des Officiels

i. Arbitrage – Charte des Officiels 2021-2022

Christian AUGER : présentation du bilan des stages de mi-saison (voir la suite de l'annexe 5). Ces stages se sont déroulés en visioconférence. Le bilan est excellent : il ne manquait aucun observateur et seuls 2 arbitres manquaient à l'appel. Une réflexion est en cours sur le maintien en visioconférence de ces stages de mi-saison au-delà de la situation actuelle.

Il rappelle que le suivi de la Charte des Officiels n'incombe pas directement au Pôle Formation et Emploi et précise que c'est sa dernière année d'application puisqu'elle sera remplacée par le pacte #TousEngagés.

Il présente la Charte des Officiels mise à jour suite aux modifications votées depuis deux ans (voir la suite de l'annexe 5 et l'annexe 7).

ii. Arbitrage - Proposition d'une expérimentation Ligue des Pays de la Loire

Christian AUGER : présente le travail effectué par la Ligue Régionale des Pays de la Loire dans le cadre du renforcement des engagements des clubs dans le Pacte #TousEngagés (voir la suite de l'annexe 5).

Ce plan sera présenté au Comité Directeur pour validation et mise en place du dispositif par la Ligue Régionale des Pays de la Loire.

iii. Statisticiens - Définition des règles de recyclage pour la saison prochaine

Christian AUGER : annonce les modalités de recyclage des statisticiens HN pour la saison 2022-2023, ainsi que la formation/validation des nouveaux statisticiens HN et les modalités de recyclage des statisticiens FIBA (voir la suite de l'annexe 5).

iv. Officiels 3x3

Christian AUGER : suite à l'augmentation du nombre d'Opens+ et Opens de France, il est nécessaire de constituer le groupe Refs Elite 3x3 et de prévoir des formations en conséquence (voir la suite de l'annexe 5). Cette proposition serait pour une mise en place pour la saison prochaine. Jean-Pierre SIUTAT souhaite que le coût de ce dispositif soit chiffré.

c. Commission Dirigeants et Adhérents

i. Carrefours d'Echanges 2022

Christian AUGER : fait un bilan des carrefours d'Echanges 2022 (voir la suite de l'annexe 5). Il souligne que cette édition a été un succès, avec une participation de plus de 90% des Comités Départementaux. Elle portait sur le Vivre Ensemble. Il remercie d'ailleurs tout le travail effectué avec le service VxE sur la préparation de cet événement.

ii. Campus FFBB - Propositions d'aménagements

Christian AUGER : présente le programme prévisionnel du Campus 2022 qui se déroulera à La Baule ainsi que des propositions d'aménagements pour la journée du jeudi 25 août (voir la suite de l'annexe 5). En effet, il souhaiterait que les stagiaires arrivent le jeudi soir, au lieu du matin, afin de limiter les coûts.

Il souligne que le service est plus en avance que les autres années sur la préparation de l'événement.

d. Commission Emploi

i. L'observatoire

Christian AUGER : souligne la qualité du travail effectué par Jérémy RUSCONI et Céline JEROME sur ce dossier. Cependant, il propose que la livraison de l'Observatoire de l'Emploi soit reportée au 30 avril 2023 (voir la suite de l'annexe 5)

Validation du Bureau Fédéral.

ii. Service Civique

Christian AUGER : une relance a été faite à l'ensemble des structures afin de pourvoir les offres restantes.

La FFBB est en attente du retour de l'Agence du Service Civique pour l'année 2022-2023 et va préparer son renouvellement d'agrément pour la période 2022-2025.

Les Ligues Régionales seront consultées quant au mode de gestion des Services Civiques pour les années à venir.

8. Délégation 3x3

a. Point général

Nathalie LESDEMA : le Pôle 3x3 est mobilisé sur de nombreux événements. Avec les nouveaux sites de la Superleague 3x3, tout doit être supervisé, préparer également la Juniorleague. Un tournoi qualificatif à l'Open de France se déroulera à la Hoops Factory d'Aubervilliers.

b. Présentation des nouveaux nommages des compétitions 3x3

Nathalie LESDEMA : présentation du nommage des différentes compétitions 3x3 (voir l'annexe 8).

Jean-Pierre SIUTAT : la commission 3x3 a constaté que certains territoires avaient du mal avec le nommage de ces compétitions et n'arrivaient pas à sortir de la notion de « championnat ». D'où la nécessité de cette présentation.

Nathalie LESDEMA : concernant les compétitions FIBA, les « Satellites » deviennent des « Lite Quests ». Ces compétitions menant aux « Quests » puis aux « Super Quests ».

c. Candidatures OPEN PLUS

Nathalie LESDEMA : présente la modification du processus de candidature à l'organisation d'un Open Plus de la Superleague (voir l'annexe 9).

Jean-Pierre SIUTAT : regrette que la Fédération subisse l'organisation du 3x3, les territoires souffrent d'une méconnaissance des cahiers des charges des différentes compétitions. Ce document sera présenté au Comité Directeur de février.

d. Coupe de France Entreprises

Nathalie LESDEMA : la compétition sera composée de 24 équipes issues de 6 tournois Hoops et d'équipes invitées, les catégories (Mixte, Mixte & Hommes...) sont à définir (voir l'annexe 10). Les Phases Finales auront lieu les 27, 28 et 29 mai 2022 à la Hoops Factory de Lille et organisées par le service Evènementiel de la FFBB.

Alain CONTENSOUX : la lisibilité des compétitions 3x3 n'est pas très bonne en raison notamment des changements de noms imposés par la FIBA, qui ne sont pas corrélés aux Prize Money comme dans d'autres disciplines.

9. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE : fait un point sur le nombre de licenciés au 1^{er} février 2022 (voir l'annexe 11). Il signale que la Fédération a perdu 3000 licenciées, par rapport à la saison 2019-2020.

b. Calendrier Saison 2022-2023

Il présente les premières échéances pour la saison 2022-2023 (voir la suite de l'annexe 11). Une 1^{ère} version sera transmise aux membres du Bureau Fédéral pour avis et pour qu'elle soit complétée.

c. Réunions de Zones Mars 2022

Thierry BALESTRIERE présente le calendrier des Réunions de Zones (voir la suite de l'annexe 11).

d. My FFBB – Présentation

Il présente l'application My FFBB (voir la suite de l'annexe 11).

10. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX : annonce les dernières arrivées de salariés à la Fédération.

b. Surclassement hors règlement

Il présente une demande surclassement hors règlement d'une licenciée évoluant en U10 et mesurant 1.74m (voir l'annexe 12).

Validation du Bureau Fédéral.

c. Péréquation formation de la LFB

Alain CONTENSOUX propose une modification du calcul de redistribution de la caisse de péréquation formation du secteur féminin ainsi que les montants à verser qui en découlent (voir l'annexe 13).

Validation du Bureau Fédéral.

d. Fonds temps de jeu de LNB et LFB

Alain CONTENSOUX : rappelle la philosophie du dispositif de valorisation du temps de jeu des jeunes potentiels ainsi que son mode de calcul puis propose :

- L'augmentation du nombre de bénéficiaires
- Somme allouée réduite pour les masculins

Cette proposition ne prend en compte que la liste des potentiels 2024 (voir l'annexe 14)

Validation du Bureau Fédéral.

Mercredi 9 février 2022

11. Présidence

Jean-Pierre SIUTAT : la Proposition de Projet de Loi visant à démocratiser le sport en France est en cours de débat à l'Assemblée Nationale.

12. Délégation aux Pratiques Fédérales

a. Point général

Alain SALMON : les compétitions suivent leur cours, les matches en retard se jouent.

b. 5x5

i. Répartition des places et cahier des charges des Championnats de France U15-U18 Elite (Saison 2022-2023)

Alain SALMON présente la répartition des places pour les Championnats de France U15 et U18 Elite pour la saison 2022-2023 (voir l'annexe 15).

Le seul changement concernant l'attribution des places, en complément de celles attribuées automatiquement, est qu'elle se fait en fonction du nombre de licencié.e.s dans la catégorie d'âge et de genre pour la saison 2022-2023, arrêté au 26 janvier 2022.

Validation du Bureau Fédéral.

Il présente ensuite le cahier des charges pour l'organisation des Championnats de France U15 Elite et U18 Elite pour la saison 2022-2023 (voir la suite de l'annexe 15).

Validation du Bureau Fédéral.

ii. Finale à 6 Nationale 3 – Label UM

Alain SALMON attire l'attention du Bureau Fédéral sur les finales à 6 en NF3 et NM3 qui nécessitent que les clubs, pour y participer, répondent à un certain nombre d'obligations (voir l'annexe 16). Cependant, il s'avère que de nombreux clubs Ultra-Marins n'y répondent pas. Les clubs et les Ligues Régionales ont été informés. Un état des lieux a été fait.

Le Bureau Fédéral souhaite qu'un courrier de rappel concernant l'absence de dérogation possible soit fait aux clubs.

iii. Coupes de France Robert BUSNEL et Joë JAUNAY (conditions de report - COVID)

Alain SALMON propose des conditions de report pour la Coupe de France Joë Jaunay (voir l'annexe 17)

Le Bureau Fédéral valide la proposition N° 2 :

Pour les 1/2 finales, application du protocole de report de rencontre de la LFB. Les rencontres devront cependant se dérouler à la première date libérée et au plus tard le dimanche 26 mars 2022. Dans le cas contraire, l'équipe à l'origine du non-déroulement de la rencontre sera déclarée forfait, et son adversaire sera qualifié pour la finale.

Il propose ensuite des conditions de report pour la Coupe de France Robert BUSNEL (voir la suite de l'annexe 17)

Le Bureau Fédéral valide la proposition N°1 :

Pour les 1/8 de finale, application du protocole de report de rencontre de la LNB. Les rencontres devront cependant se dérouler à la première date libérée et au plus tard le dimanche 6 mars 2022. Dans le cas contraire, l'équipe à l'origine du non-déroulement de la rencontre sera déclarée forfait, et son adversaire sera qualifié pour le tour suivant.

Pour les 1/4 de finale et les 1/2 finales (TOP 8), toute équipe qui ne pourrait prendre part à la rencontre sera déclarée forfait, et son adversaire sera qualifié pour le tour suivant.

iv. Mise en place d'une procédure d'urgence – (Trophées Coupe de France)

Une équipe de métropole engagée en Trophée Coupe de France Séniors Masculins se rendra en Guyane.

La Commission Fédérale 5x5 propose d'appliquer la procédure d'urgence à titre dérogatoire sur cette rencontre du Trophée Coupe de France Séniors Masculins.

Validation du Bureau Fédéral.

Il souhaite compléter la Commission Fédérale de Traitement d'Urgence des Réclamations e par Eric GROLLEAU et Alain SALMON (voir l'annexe 18)

Validation du Bureau Fédéral.

Dans le cadre de la procédure d'urgence, il y a un délai de 12h suivant la rencontre avant de pouvoir traiter la réclamation. Alain SALMON demande à ce que ce délai soit exceptionnellement ramené à 6h afin de pouvoir traiter la demande dès 8h du matin pour que le match puisse se jouer dès le dimanche midi et éviter ainsi que l'équipe métropolitaine ne fasse l'aller-retour si le match devait être rejoué.

Validation du Bureau Fédéral.

c. Vivre Ensemble

i. Autorisations secondaires - Propositions de nouvelles offres

Frédérique PRUD'HOMME présente la réflexion en cours concernant les activités VxE (voir l'annexe 19).

Elle propose, pour les licenciés qui souhaiteraient participer à une activité VxE alors que leur club ne le propose pas, la mise en place d'une Autorisation Secondaire Vivre Ensemble (ou ASV) permettant au joueur de souscrire au socle dans un club et une extension VxE dans un autre.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral rappelle que la licence AS est liée à la compétition et aux règles de participation. Cependant, dans une logique de développement des pratiques du VxE, et pour répondre à la demande, une personne devrait pouvoir prendre le socle dans un club et une extension VxE dans un autre pour une activité VxE qui n'existe pas dans son club d'origine.

Il est demandé de préparer une nouvelle proposition dans ce sens, qui sera étudiée lors du prochain bureau fédéral

Frédérique PRUD'HOMME : présente les labels du Vibre Ensemble sur la période du 8 au 28 janvier 2022 (voir la suite de l'annexe 19 et l'annexe 20).

T Thierry BALESTRIERE : les licences « Basket Inclusif » pourront être dématérialisées à partir du mois d'avril. Cela facilitera la mise en place et le développement du Basket Inclusif et du label qui lui est attaché

ii. Clip Micro-Basket

Diffusion du clip de présentation du Micro-Basket (voir l'annexe 21).

d. Jeunesse

i. Opération Fidélisation

Agnès FAUCHARD : depuis la réunion de vendredi, Sébastien DIOT a transmis aux membres du Bureau Fédéral toutes les informations et toutes les actions faites en direction des Ligues Régionales, des Comités Départementaux et des clubs sur ce sujet.

Il sera de nouveau abordé ce week-end, lors du séminaire national avec les élus départementaux Responsables du MiniBasket.

ii. Forum MiniBasket 2023

Le CD69 s'est positionné pour organiser l'édition 2023 ou 2024 du Forum National du MiniBasket. Jusqu'à présent, l'attribution des organisations des Forums s'est toujours faite sans acte de candidature, Agnès FAUCHARD demande donc s'il est nécessaire de faire des demandes de candidatures pour les éditions à venir ou si l'on peut s'engager dès maintenant avec le CD69 pour 2023.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que ce point soit discuté lors d'un prochain Bureau Fédéral.

13. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Carole FORCE : présente le protocole sanitaire en vigueur en LFB (voir l'annexe 22). Au 3 février, il n'y a qu'une joueuse qui n'est pas vaccinée. Toutes les autres ont 2 voire 3 doses ou bénéficient du certificat de rétablissement.

La semaine précédente, une réunion s'est tenue avec Jean-Pierre SIUTAT, la Direction Technique Nationale et les présidents de clubs pour travailler sur l'objectif Paris 2024 : aménager les calendriers et règlements pour amener les joueuses de l'Equipe de France dans les meilleures conditions possibles aux J.O.

La mise en place des calendriers LFB et LF2 pour la saison 2023-2024 est très compliquée et une consultation est en cours auprès des clubs.

Demain, jeudi et vendredi à 17h50 les matchs de l'Equipe de France féminine seront diffusés en direct sur France 4.

14. Délégation Clubs & Territoires

Pierre DEPETRIS propose l'organisation et la composition des commissions pour la validation des dossiers PSF des comités et des ligues (voir l'annexe 23).

Validation du Bureau Fédéral.

Matthieu SOUCHOIS : suite à la réunion du Bureau Fédéral du vendredi 4 février, une relance a été effectuée auprès des Ligues et Comités pour la composition de leurs sous-commissions régionales PSF:

- Ligue Pays de la Loire : nous pouvons au moins valider les experts, ce qui permettrait de commencer à travailler avec eux en vue de l'échéance du 26 février
- La Ligue Normandie doit fournir une nouvelle composition
- Ligues Ile de France et Nouvelle Aquitaine : les compositions des commissions posent problème suite aux règles définies vendredi.
- Pas de composition pour les Ligues de Bretagne, Bourgogne Franche Comté et Centre Val de Loire. Elles seront à nouveau relancées.
- Pas de difficultés pour les autres.

Thierry BALESTRIERE souhaite que les listes soient présentées en Bureau Fédéral. Une consultation à distance pourra être organisée.

15. Conciliation Cergy/FFBB

Stéphane KROEMER : évoque le dossier du club de Cergy portée devant la conciliation du CNOSF suite à une décision rendue par la Commission des Agents Sportifs réunie en formation disciplinaire. Le travail de la CAS a été reconnu par le conciliateur qui propose un aménagement. Il est proposé de s'en tenir à la proposition formulée par le Conciliateur du CNOSF

Validation du Bureau Fédéral.

16. Questions diverses

Paul MERLIOT :

- Le HNO a une réclamation à étudier en NM1 du club de Besançon lors du match qui l'a opposé à celui d'Avignon le 1^{er} février. Elle sera étudiée le 15 février.
- Yohann ROSSO va arbitrer la Coupe Intercontinentale au Caire du 11 au 13 février.
- Le Conseil Régional des Hauts de France a voté une subvention de 8 000€ pour la rencontre France/Lituanie de Novembre dernier.

Jean-Pierre SIUTAT invite les membres du Bureau Fédéral à suivre les débats qui ont actuellement lieu à l'Assemblée Nationale sur la Proposition de Projet de Loi visant à démocratiser le sport en France.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 11 mars 2022.